

trice, a décidé que le legs devait être considéré comme fait à la fabrique de Pontoise, et que cette dernière manifestation de ses croyances devait être respectée.

Un décret de la S. C. des Rites vient de réintégrer le culte qui avant les décrets d'Urbain VIII et pendant près d'un siècle, avait été rendu au fondateur des Barnabites, Antoine-Marie Zaccaria, né à Crémone en 1502, et mort à Milan en 1539; de sorte qu'il peut être de nouveau vénéré comme Bienheureux.

Par décision de S. G. Mgr l'évêque de Chicoutimi : M. l'abbé Lauriot a été nommé curé des Eboulements ; M. l'abbé E. Simard, curé de St-Hilarion ; M. l'abbé Larouche, curé de St-Charles ; M. l'abbé O. Lavoie, curé de St-Placide ; et M. l'abbé Danguade, vicaire à la Baie St-Paul.

J.-B. LASNIER ET FILS

MANUFACTURIERS DE CIERGES, NOTRE-DAME DE LÉVIS

SPECIALITÉS : CIERGES pour services, pour Quarante-Heures, et pour culte en général ; Bougies, veilleuses, confection de FLEURS et de CROIX EN CIRE, réparation des CHEMINS DE CROIX EN CIRE, VIN DE MESSE et de TABLE de première qualité et recommandé par les analystes.

PRIX REDUITS—Conditions de paiement et vente à commission ou par dépôt fait, à la volonté des acheteurs.

N. B.—La maison LASNIER ET FILS mérite par son honorabilité la confiance du public.

NOUVEAUTÉ : Un monde nouveau, par LUCIEN DARVILLE. réponse à Ed. DRUMOND sur la fin d'un monde.

J. A. LANGLAIS.

MANUFACTURE DE PERSIENNES EN BOIS

CHARLAND & Cie.,

LAUZON-LÉVIS.

Nous invitons respectueusement le Clergé et les Communautés religieuses à s'adresser à nous quand ils ont besoin de persiennes. Nous fabriquons certainement ce qu'il y a de mieux en ce genre au Canada, comme le prouvent les prix obtenus aux expositions, et comme on peut le constater dans quantité d'églises du Canada et des États Unis, et par les échantillons que nous envoyons sur demande. Nos remerciements à M.M. les curés qui nous ont honoré de leur patronage, avec prière d'une nouvelle commande si leurs églises ne sont pas entièrement pourvues.